

**AUPRÈS DE LA CHAMBRE DE PREMIÈRE INSTANCE
DES CHAMBRES EXTRAORDINAIRES AU SEIN DES TRIBUNAUX CAMBODGIENS**

Dépôt

Dossier n° : 002/19-09-2007-ECCC/TC

Partie déposante : M. KHIEU Samphân

Déposé auprès de : La Chambre de première instance

Langue originale : Français

Date du document : 8 août 2016



Classement

Classement suggéré par la partie déposante : Confidentiel provisoire

Classement arrêté par la Chambre de première instance : សាធារណៈ/Public

Statut du classement :

Réexamen du classement provisoire :

Nom du fonctionnaire du service des dossiers et archives :

Signature:

Réponse de la Défense de KHIEU Samphân à la demande de « clarification » du co-Procureur international concernant les témoins sur les mariages

TABLE DES SOURCES

Déposée par :

Avocats de M. KHIEU Samphân

KONG Sam Onn

Anta GUISSÉ

Assistés de

SENG Socheata

Marie CAPOTORTO

Soumeya MEDJEBEUR

Clément BOSSIS

Cécile ROUBEIX

OUCH Sreypath

TAN Chhayrath

Auprès de :

La Chambre de première instance

NIL Nonn

Jean-Marc LAVERGNE

YOU Ottara

Claudia FENZ

YA Sokhan

Les co-procureurs

CHEA Leang

Nicholas KOUMJIAN

Tous les avocats des parties civiles

La Défense de M. NUON Chea

TABLE DES SOURCES

DOCUMENTS JUDICIAIRES

1. Chambre de première instance

- Décision relative à la requête de NUON Chea tendant à voir réexaminer la décision de la Chambre relative à la recevabilité d'un extrait du rapport de l'organisation *Human Rights Watch* intitulé « *30 years of HUN Sen* » et en déclarer recevables deux extraits supplémentaires, 2 juin 2016, **E347/4**.

2. Autres

- Demande urgente de réexamen de l'Ordonnance concernant le calendrier des audiences au fond du procès 002/02, 3 octobre 2014, **E314/5/1**.
- Demande du co-Procureur international aux fins de précisions concernant certains témoins proposés en vue de la phase du procès consacrée à la réglementation du mariage, 26 juillet 2016, **E425**. Notifiée le 27 juillet 2016.